



***Rapport de transparence
pour Dailymotion***

**Sur l'application de sa Politique relative
aux Contenus Prohibés**

***Période couverte:
1er janvier – 31 décembre 2024***

17 février 2025

Section 1. Coopération avec les autorités nationales	4
Nombre d'injonctions d'agir contre des contenus illicites émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne	4
Nombre d'injonctions de fournir des informations émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne	4
Section 2. Signalements utilisateurs	5
Catégories de signalement	5
Traitement des signalements utilisateurs	6
Décisions de modération	6
Données	6
Section 3. Modération de contenu initiée par Dailymotion	8
Outils de détection automatique	8
Initiatives dédiées	9
Personnes chargées de la modération de contenu	9
Données	9
Section 4. Mécanisme d'appel et actions contre la récidive	11
Processus d'appel	11
Décisions de modération	11
Autres possibilités de recours	12
Mesures et protection contre la récidive	12
Données	12
Section 5. Utilisation d'outils automatiques pour la modération de contenu	13
Données	13
Annexe 1 – Données	15
<i>Tableau 1.1 – Injonctions d'agir contre des contenus illicites émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne</i>	15
<i>Tableau 1.2 – Injonctions de fournir des informations émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne</i>	17
<i>Tableau 2 – Signalements utilisateurs reçus et traités, catégorisés par type de contenu signalé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, 2024.</i>	19
<i>Tableau 3 – Contenus modérés suite à une détection par nos outils automatiques entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024</i>	20
<i>Tableau 4.1 – Appels reçus et traités suite à un signalement utilisateur entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024</i>	21
<i>Tableau 4.2 – Litiges extrajudiciaires et actions contre la récidive intentées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.</i>	23
<i>Tableau 5 – Recours à des moyens automatisés pour la modération du contenu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.</i>	24

À propos de ce rapport de transparence

Dailymotion est une conversation visuelle en mouvement qui repose sur un algorithme unique pensé pour développer l'esprit critique de ses utilisateurs. Dailymotion apporte de la nuance aux débats qui animent la jeunesse et remet l'écoute, la découverte et la bienveillance au cœur des échanges pour contribuer à construire un Internet plus sûr et vertueux.

Nous cultivons l'empathie, qualité clé pour comprendre l'altérité. Prendre soin les uns des autres est notre moteur pour créer une communauté solidaire et sûre. C'est la raison pour laquelle nous travaillons quotidiennement à assurer à nos utilisateurs et à nos créateurs un environnement sûr et respectueux, à l'image des [valeurs](#) que nous défendons.

Afin que notre plateforme reste un espace d'échange et de partage, nous avons élaboré une [Politique relative aux Contenus Prohibés](#) qui fait partie intégrante de nos [Conditions Générales d'Utilisation](#). Nous utilisons différents systèmes pour identifier les contenus potentiellement inappropriés et pour nous assurer que nos politiques sont respectées. Nous nous reposons sur des technologies innovantes et sur l'analyse humaine pour que Dailymotion reste une plateforme sûre.

Nous nous engageons à être le plus transparent possible sur les mesures prises pour lutter contre les contenus inappropriés et potentiellement illégaux sur notre plateforme. Dailymotion a investi de nombreuses ressources pour s'adapter aux besoins spécifiques de la modération de contenus.

Ce rapport de transparence apporte des éléments concrets sur les moyens mis en œuvre par Dailymotion pour la modération des contenus en 2024. Il est conforme aux exigences de transparence prévues par les articles 15 et 24 du Règlement sur les services numériques de l'Union européenne (Règlement (UE) 2022/2065), appelé le « DSA ».

Section 1. Coopération avec les autorités nationales

Nombre d'injonctions d'agir contre des contenus illicites émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne

Dailymotion peut être amené à recevoir des injonctions émanant des autorités des États membres de l'Union européenne pour agir contre des contenus illégaux. Dans ce cas, Dailymotion examine en priorité le contenu visé par l'injonction afin de vérifier s'il enfreint notre Politique relative aux Contenus Prohibés. Si c'est le cas, nous supprimons ce contenu. Dans le cas contraire, Dailymotion peut décider de restreindre l'accès au contenu dans la juridiction où il est présumé illégal, après s'être assuré de la validité de l'injonction.

Au cours de la période couverte, Dailymotion n'a reçu aucune injonction d'agir contre des contenus illicites de la part d'autorités d'États Membres de l'Union Européenne.

Les données présentées dans le [tableau 1.1 de l'annexe 1](#) reflètent l'absence d'injonction de retrait reçue.

Nombre d'injonctions de fournir des informations émises par les autorités d'États Membres de l'Union Européenne

De manière similaire au processus décrit ci-dessus, nous pouvons recevoir des injonctions émanant des autorités des États membres de l'Union européenne visant à obtenir des informations sur les utilisateurs de notre service dans le cadre d'enquêtes. Si tel est le cas, Dailymotion s'assure que l'injonction est légitime et juridiquement valide. Si nous avons le moindre doute quant à son authenticité et/ou sa légitimité, nous pouvons la rejeter ou demander des informations complémentaires.

Au cours de la période couverte, Dailymotion a reçu **51 injonctions de fournir des informations** de la part d'autorités françaises. Dailymotion n'a pas reçu d'autres injonctions de fournir des informations de la part d'autorités d'autres États Membres de l'Union Européenne.

Les données présentées dans le [tableau 2.1 de l'annexe 1](#) reflètent la déclaration ci-dessus.

Section 2. Signalements utilisateurs

Nous offrons à l'ensemble de nos utilisateurs, qu'ils soient connectés à un compte Dailymotion ou non, la possibilité de signaler tout contenu inapproprié et potentiellement illicite présent sur notre plateforme.

Un bouton « Signaler » se trouve à proximité de chaque vidéo, commentaire ou profil permettant aux utilisateurs de signaler facilement tout contenu inapproprié en :

- **(Pour les vidéos uniquement)** Indiquant quelle partie de la vidéo ils souhaitent signaler – cela nous permet d'identifier rapidement si le problème concerne l'ensemble de la vidéo ou seulement un extrait.
- **Sélectionnant la raison principale de leur signalement** – afin de fournir les réponses les plus appropriées possibles, nous avons créé différentes catégories de signalements correspondant à divers comportements prohibés (voir ci-dessous).
- **Expliquant pourquoi ils signalent ce contenu** – cette étape est importante, car elle nous apporte des éléments de contextes utiles pour traiter le signalement.

Nous permettons également à nos utilisateurs de [signaler tout contenu inapproprié](#) par courrier ou par e-mail.

Catégories de signalement

Dailymotion met régulièrement à jour ses catégories de signalement afin que celles-ci reflètent l'évolution constante des comportements des utilisateurs. Ainsi, Dailymotion permet de signaler des contenus inappropriés dans l'une des 13 catégories suivantes :

- Apologie, banalisation, négation d'un crime
- Atteinte à ma vie privée ou à mon image
- Contenu d'abus sexuel sur mineurs (CSAM)
- Contenu sexuel ou pornographique
- Contenus choquants pour les publics vulnérables
- Contenus haineux
- Infraction au droit d'auteur
- Désinformation
- Données personnelles
- Maltraitance et enfants en danger
- Malveillant, choquant, dangereux, violent
- Spam ou contenu trompeur
- Terrorisme

En cas de signalement pour « Données personnelles », « Infraction au droit d'auteur » ou « Violation de mes droits », l'utilisateur sera redirigé vers un formulaire de signalement dédié.

Traitement des signalements utilisateurs

Chaque signalement reçu est traité par notre équipe de modération chargée d'évaluer, 7 jours sur 7, 24h sur 24, si le contenu signalé est illicite et/ou contraire à notre [Politique relative aux Contenus Prohibés](#).

A l'issue du processus de modération, l'utilisateur dont le contenu a été modéré et l'utilisateur qui l'a signalé recevront un e-mail de Dailymotion les informant de l'action de modération prise et de leur possibilité de contester cette décision en faisant appel de cette décision.

Décisions de modération

Quatre types de décisions peuvent être prises suite à un signalement utilisateur :

- **Le contenu enfreint notre Politique relative aux Contenus Prohibés** : le contenu sera retiré de notre plateforme ;
- **Le contenu n'enfreint pas notre Politique relative aux Contenus Prohibés** : le contenu restera ou sera remis en ligne ;
- **Le contenu respecte notre Politique relative au Contenus Prohibés mais n'est pas approprié à tous les publics** : l'accès au contenu sera restreint pour certains publics en raison de son caractère sensible. Cela signifie que le contenu ne sera plus accessible à tous et que sa visibilité sera restreinte. Il sera également démonétisé.
- **Le contenu n'est pas adapté à des fins publicitaires** : il sera alors démonétisé (c'est-à-dire que les paiements générés par les revenus publicitaires seront stoppés et qu'aucune publicité ne sera plus associée au contenu).

Données

Nombre de signalement utilisateur reçu et actions prises

Les données présentées dans le [tableau 2 de l'annexe 1](#) contiennent un aperçu du nombre de signalements utilisateurs reçus via notre mécanisme de signalement, à l'échelle mondiale, durant la période couverte.

Parmi ces chiffres, le tableau présente également : (i) le nombre d'actions de modération négatives prises sur du contenu à la suite d'un signalement utilisateur, classées par catégorie de signalement choisie par l'utilisateur, (ii) le temps médian nécessaire à notre équipe de modération pour intervenir (c'est-à-dire le temps écoulé entre la réception du signalement et l'action de modération sur le contenu signalé), exprimé en minutes.

Les données fournies doivent être interprétées comme suit :

- **Nombre de signalements utilisateurs reçus** : nombre de signalements reçus, classés par catégorie de signalement choisie par l'utilisateur.
- **Nombre d'éléments d'information spécifiques inclus dans le total des signalements utilisateurs** : nombre de contenus signalés dans chaque signalement reçu. Pour les notifications de violation du droit d'auteur et autres droits, les utilisateurs peuvent signaler plusieurs contenus au sein d'un même signalement, ce qui explique la différence avec le nombre total de signalements reçus dans ces catégories.
- **Délai médian nécessaire pour entreprendre une action**: temps médian nécessaire à nos modérateurs pour traiter un signalement utilisateur. Il correspond au temps médian de traitement de l'ensemble des signalements reçus et non uniquement des signalements ayant abouti à une restriction.
- **Nombre d'actions entreprises sur la base de la législation** : toutes les actions prises sur la base de la législation sont incluses dans le nombre de restrictions entreprises en vertu de nos conditions générales, car notre Politique relative aux Contenus Prohibés inclut les contenus manifestement illégaux.
- **Nombre de restrictions entreprises sur la base des conditions générales applicables service** : proportion des signalements utilisateurs ayant entraîné une restriction, classée par catégorie de signalement choisie par l'utilisateur. Toutefois, cela ne doit pas être interprété comme la quantité de contenus effectivement qualifiés de violation de notre Politique relative aux Contenus Prohibés dans cette catégorie sélectionnée. Veuillez noter que Dailymotion peut requalifier le motif de la violation choisis par l'utilisateur.

La différence entre le nombre de signalements utilisateurs reçus et le nombre de contenus modérés peut s'expliquer par le fait qu'un signalement utilisateur peut contenir plusieurs contenus différents à examiner. Aussi, les catégories de signalement peuvent être utilisées à mauvais escient par des utilisateurs qui souhaiteraient signaler des contenus avec lesquels ils sont en désaccord et/ou qui n'enfreignent pas notre Politique relative aux Contenus Prohibés.

Part des signalements utilisateurs traités par des outils automatisés

L'ensemble des signalements utilisateurs reçus par Dailymotion sont traités par notre équipe de modération. Aucun signalement utilisateur n'est traité par des outils automatiques.

Temps médian de traitement

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le temps médian de traitement d'un signalement par notre équipe de modération est de moins de **2 minutes**.

Nous entendons par temps médian de traitement le temps médian écoulé entre la réception du signalement utilisateur et l'action de modération prise par notre équipe de modération.

Section 3. Modération de contenu initiée par Dailymotion

Outils de détection automatique

Une liste dynamique de mots-clés et de phrases courtes

Dailymotion a créé une liste dynamique de mots-clés et de courtes phrases permettant de détecter automatiquement certains contenus et, le cas échéant, d'empêcher le téléchargement de contenus illicites sur sa plateforme. Ainsi, lors de la mise en ligne d'un contenu sur Dailymotion, si le titre et/ou la description de la vidéo contient un mot clé ou une courte phrase figurant dans cette liste dynamique, le contenu sera automatiquement repéré et envoyé pour examen à notre équipe de modération. Cette liste est mise à jour automatiquement par un algorithme d'apprentissage automatique (« machine learning ») basé sur nos précédentes décisions de modération.

Une technologie de signature numérique

Dailymotion travaille avec deux fournisseurs de solutions de reconnaissance d'empreintes digitales : *Audible Magic* (AM) pour la détection audio et l'*Institut National de l'Audiovisuel* (INA) pour la détection vidéo. Ces technologies d'empreintes digitales nous permettent de détecter, lors du téléchargement d'une vidéo, si celle-ci enfreint notre [Politique relative aux Contenus Prohibés](#).

Chaque fois qu'une vidéo est mise en ligne sur Dailymotion correspond à une empreinte numérique présente dans les bases de données d'AM ou de l'INA, elle sera retirée automatiquement de notre plateforme. Nous utilisons ces technologies afin d'éviter la réapparition de contenus illicites déjà qualifiés et afin de protéger les ayants droits.

Une technologie de hash

Dailymotion a développé une technologie de hash de vidéo interne permettant d'éviter la réapparition de contenus graves et enfreignant nos politiques préalablement identifiés. Ainsi, dès qu'un tel contenu est identifié, Dailymotion le retire promptement de sa plateforme puis crée une empreinte digitale de l'ensemble du fichier afin d'empêcher que ce même contenu réapparaisse sur la plateforme.

Autres mécanismes de détection

Dailymotion a développé un mécanisme interne de détection dynamique permettant l'identification de contenu à risque. Une fois identifié, le contenu est envoyé pour examen à notre équipe de modération.

Dailymotion a également mis en place un outil de traitement automatique du langage naturel qui analyse les contenus à des fins de modération. Cet outil permet de classer les contenus en fonction de scores fondés sur l'analyse du texte et de la transcription. Il sert d'indicateur pour évaluer la dangerosité potentielle d'un contenu et d'aider notre équipe de modération à mieux identifier, hiérarchiser et retirer les contenus contrevenant à nos politiques.

Initiatives dédiées

Dailymotion a mis en place différentes initiatives pour lutter contre certains types de contenus tels que les contenus terroristes et extrémistes violents sur sa plateforme. Ces initiatives sont menées par un groupe d'experts de notre équipe de modération dont la mission principale est d'approfondir les investigations autour de contenus terroristes ou extrémistes violents déjà qualifiés mais également de lancer de nouvelles recherches en se basant sur des indicateurs de risques prédéterminés ou à la suite d'évènements spécifiques.

Personnes chargées de la modération de contenu

Dailymotion met à disposition de son équipe de modération divers outils et directives. Les modérateurs reçoivent une formation sur nos politiques de modération dès leur arrivée et sont régulièrement formés de leurs mises à jour. Des sessions de calibrations sont organisées toutes les semaines. En raison de la nature particulière et sensible de leur mission, tous nos modérateurs ont la possibilité d'avoir accès à un soutien psychologique.

Données

Les données présentées dans le [tableau 3 de l'annexe 1](#) contiennent un aperçu des contenus ayant fait l'objet d'une modération définitive et négative après avoir été détectés par Dailymotion, à l'échelle mondiale, au cours de la période de référence.

Les données fournies dans ce tableau doivent être interprétées comme suit :

- **Nombre de mesures prises à l'initiative de Dailymotion** : inclut toutes les décisions de modération prises sur tous types de contenus après une détection par Dailymotion.
- **Nombre de mesures prises après détection par des moyens automatisés uniquement** : inclut toutes les décisions de modération prises sur tous types de contenus après leur détection par au moins un de nos outils de détection automatisée (voir Section 3).
- **Restriction de la visibilité - Retrait** : inclut toutes les décisions de modération ayant entraîné la suppression d'un contenu après une détection par Dailymotion.
- **Restriction de la visibilité – Accès rendu inaccessible** : inclut toutes les décisions de modération ayant rendu un contenu inaccessible.
- **Restriction de la visibilité - Déclassement** : inclut toutes les décisions de modération ayant entraîné un déclassement des vidéos.
- **Restriction de la visibilité – Limite d'âge** : inclut toutes les décisions de modération ayant placé un contenu derrière un filtre contenu sensible.
- **Restriction de la visibilité – Limite d'interaction** : Dailymotion n'applique pas cette mesure dans son processus de modération.
- **Restriction de la visibilité - Labellisation** : Dailymotion n'utilise pas de système de labellisation pour appliquer des actions de modération négatives et définitives.
- **Restriction de la visibilité - Autre** : inclut toutes les décisions de modération ayant entraîné le géo-blocage d'un contenu.
- **Restriction des paiements monétaires - Suspension** : Dailymotion ne prend aucune mesure de modération définitive suspendant la monétisation d'un contenu.
- **Restriction des paiements monétaires - Fin** : inclut toutes les décisions de modération ayant entraîné la démonétisation d'un contenu.
- **Restriction des paiements monétaires - Autre** : Dailymotion n'applique aucune autre restriction monétaire dans son processus de modération.
- **Fourniture du service - Suspension** : Dailymotion ne prend aucune mesure de modération définitive suspendant la fourniture du service.
- **Fourniture du service - Fin** : inclut toutes les décisions de modération prises sur un compte restreignant définitivement une fonctionnalité du service.
- **Restriction du compte - Suspension** : Dailymotion ne prend aucune mesure de modération suspendant des comptes.
- **Restriction du compte - Suppression** : inclut toutes les décisions de modération ayant entraîné la désactivation de comptes.

Section 4. Mécanisme d'appel et actions contre la récidive

Processus d'appel

Dailymotion a mis en place un [dispositif d'appel interne](#) des décisions de modérations prises suite à une détection automatique et/ou d'un signalement utilisateur. Ce processus d'appel permet :

- **À l'utilisateur signalant** de contester la décision de modération prise suite à son signalement
- **À l'utilisateur dont le contenu a été modéré** de contester la décision de modération prise contre son contenu

Ce dispositif d'appel interne est principalement disponible via un lien URL fourni dans les e-mails envoyés aux utilisateurs pour les informer de la décision de modération appliquée suite à leur signalement ou sur le contenu qu'ils ont mis en ligne sur Dailymotion. Ce lien URL redirige vers un formulaire d'appel qu'il convient de remplir en veillant à bien renseigner l'ensemble des informations obligatoires nécessaires au traitement de l'appel. Ce dispositif d'appel est ouvert pour une durée de 6 (six) mois à compter de la Décision de Modération.

Décisions de modération

Dailymotion s'engage à traiter les appels rapidement et de manière impartiale. Chaque appel est examiné par notre équipe de modération qui peut prendre quatre types de décisions :

- **Le contenu enfreint notre Politique relative aux Contenus Prohibés** : nous retirerons alors le contenu de notre plateforme ;
- **Le contenu n'enfreint pas notre Politique relative aux Contenus Prohibés** : le contenu restera ou sera remis en ligne ;
- **Le contenu respecte notre Politique relative au Contenus Prohibés mais n'est pas approprié à tous les publics** : l'accès au contenu sera restreint pour certains publics en raison de son caractère sensible. Cela signifie que le contenu ne sera plus accessible à tous et que sa visibilité sera restreinte. Il sera également démonétisé.
- **Le contenu n'est pas adapté à des fins publicitaires** : il sera alors démonétisé (c'est-à-dire que les paiements générés par les revenus publicitaires seront stoppés et qu'aucune publicité ne sera plus associée au contenu).

A l'issue du processus d'appel, le signalant et l'utilisateur dont le contenu a été modéré seront informés de la décision de modération appliquée.

Autres possibilités de recours

Le signalant et l'utilisateur sont informés qu'ils peuvent exercer d'autres recours s'ils sont en désaccord avec la décision de modération prise par Dailymotion.

Ils peuvent contester cette décision devant une juridiction compétente ou, alternativement, saisir un organisme de règlement extrajudiciaire des litiges certifié. Ces organismes constituent une alternative aux procédures judiciaires, permettant aux utilisateurs de choisir, parmi une liste d'entités certifiées, un intermédiaire pour résoudre leur litige avec la plateforme en ligne. La liste des organismes et les informations sur le processus sont disponibles sur le site de la [Commission européenne](#).

Mesures et protection contre la récidive

Si un signalant soumet fréquemment des signalements ou des recours manifestement infondés, ou si un utilisateur publie régulièrement du contenu enfreignant notre Politique relative aux Contenus Prohibés, l'individu sera averti que ce comportement entraînera une restriction de son accès aux systèmes concernés ou la résiliation de son compte.

Données

Les données présentées dans le [tableau 4.1 de l'annexe 1](#) donnent un aperçu du nombre d'appels valides déposés au cours de la période de référence. Les données fournies dans ce tableau doivent être interprétées comme suit :

- **Décision confirmée** : lorsque la décision de modération initiale et celle d'appel sont identiques.
- **Décision partiellement infirmée** : lorsqu'une restriction initiale a été appliquée sur le contenu et qu'une autre restriction a été mise en place après l'appel (ex. : une vidéo placée initialement derrière un filtre contenu sensible mais retirée après un examen plus approfondi dans le cadre de l'appel – le contenu reste restreint, mais pour un autre motif).
- **Décision infirmée** : lorsqu'une restriction a été appliquée sur un contenu en première instance et que l'appel a levé cette restriction, ou inversement, lorsqu'un contenu initialement autorisé a été restreint après examen dans le cadre de l'appel.

Les indicateurs présentés dans le [tableau 4.2 de l'annexe 1](#) donnent un aperçu du nombre de litiges soumis aux organismes de règlement extrajudiciaire des litiges et du nombre de restrictions appliquées en cas d'abus. Au cours de la période de référence, Dailymotion n'a reçu aucun litige soumis à un organisme de règlement extrajudiciaire des litiges et ne dispose d'aucun volume à signaler concernant des notifications ou des recours manifestement infondés.

La publication répétée de contenus enfreignant notre Politique peut être sanctionnée par la résiliation du compte, plutôt que par une suspension temporaire des fonctionnalités de notre service.

Section 5. Utilisation d'outils automatiques pour la modération de contenu

Nous nous appuyons sur des technologies innovantes et sur l'analyse humaine pour détecter et retirer les contenus enfreignant nos politiques. Dailymotion place l'analyse humaine au cœur de son système de modération.

C'est la raison pour laquelle, comme mentionné dans la section 3, Dailymotion a recours à de la modération automatique de contenu (sans intervention humaine), uniquement dans les cas de contenus détectés correspondant à une empreinte digitale présente soit dans nos bases de données, soit dans celles de l'INA ou d'AM. Étant donné que nous nous appuyons sur des technologies tierces, Dailymotion n'est pas en mesure de fournir plus d'informations sur leur exactitude, précision et rappel.

Dans tous les autres cas de figure, les contenus détectés et/ou modérés par Dailymotion le sont par notre équipe de modération.

Données

Les données présentées dans le [tableau 5 de l'annexe 1](#) doivent être interprétés comme suit:

Nombre de mesures prises par des moyens automatisés uniquement :

- *Total* : nombre total de décisions de modération négatives et définitives prises automatiquement.
- *À l'initiative de Dailymotion* : nombre de décisions de modération négatives et définitives prises automatiquement après une détection par Dailymotion.

Nombre de mesures non prises par des moyens automatisés :

- *Total* : nombre total de décisions de modération négatives et définitives prises par un modérateur humain.
- *À l'initiative de Dailymotion* : nombre de décisions de modération négatives et définitives prises par un modérateur humain après une détection par Dailymotion.

Nombre de signalements traités par des moyens automatisés uniquement :

- *Total* : Dailymotion n'utilise pas de moyens automatisés pour traiter les signalements des utilisateurs.
- *Signaleurs de confiance* : Dailymotion n'utilise pas de moyens automatisés pour traiter les signalements soumis par des Signaleurs de confiance.

Nombre de signalements non traités par des moyens automatisés :

- *Total* : nombre total de signalements d'utilisateurs traités par des modérateurs.
- *Signaleurs de confiance* : nombre total de signalements soumis par des Signaleurs de confiance et traités par des modérateurs. Veuillez noter que Dailymotion n'a reçu aucun signalement soumis par des Signaleurs de confiance au cours de la période de référence.

Annexe 1 – Données

Tableau 1.1 – Injonctions d’agir contre des contenus illicites émises par les autorités d’États Membres de l’Union Européenne

Période couverte par le rapport	Champ d’application	Nombre d’injonctions d’agir contre des contenus illicites reçues	Nombre d’éléments d’information spécifiques inclus dans le nombre total d’injonctions d’agir contre des contenus illicites	Délai médian nécessaire pour informer l’autorité de la réception de l’injonction d’agir contre des contenus illicites	Délai médian nécessaire pour donner suite à l’injonction d’agir contre des contenus illicites
2024-01-01/2024-12-31	TOTAL	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	AT	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	BE	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	BG	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	CY	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	CZ	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	DE	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	HR	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	DK	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	ES	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	EE	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	FI	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	FR	0	NA	NA	NA

2024-01-01/2024-12-31	GR	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	HU	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	IR	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	IT	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	LV	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	LT	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	LU	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	MT	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	NL		NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	PL	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	PT	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	RO	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	SK	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	SI	0	NA	NA	NA
2024-01-01/2024-12-31	SE	0	NA	NA	NA

Tableau 1.2 – Injonctions de fournir des informations émises par les autorités d’États Membres de l’Union Européenne

Période couverte par le rapport	Champ d’application	Catégorie de contenu illicite*	Nombre d’injonctions de fournir des informations	Délai médian nécessaire pour informer l’autorité de la réception de l’injonction de fournir des informations	Délai médian nécessaire pour donner suite à l’injonction de fournir des informations
2024-01-01/2024-12-31	TOTAL		51	0	3
2024-01-01/2024-12-31	AT		0		
2024-01-01/2024-12-31	BE		0		
2024-01-01/2024-12-31	BG		0		
2024-01-01/2024-12-31	CY		0		
2024-01-01/2024-12-31	CZ		0		
2024-01-01/2024-12-31	DE		0		
2024-01-01/2024-12-31	HR		0		
2024-01-01/2024-12-31	DK		0		
2024-01-01/2024-12-31	ES		0		
2024-01-01/2024-12-31	EE		0		
2024-01-01/2024-12-31	FI		0		
2024-01-01/2024-12-31	FR	VIOLENCE	1		
		AUTRE	50		
2024-01-01/2024-12-31	GR		0		
2024-01-01/2024-12-31	HU		0		
2024-01-01/2024-12-31	IR		0		
2024-01-01/2024-12-31	IT		0		

2024-01-01/2024-12-31	LV		0		
2024-01-01/2024-12-31	LT		0		
2024-01-01/2024-12-31	LU		0		
2024-01-01/2024-12-31	MT		0		
2024-01-01/2024-12-31	NL				
2024-01-01/2024-12-31	PL		0		
2024-01-01/2024-12-31	PT		0		
2024-01-01/2024-12-31	RO		0		
2024-01-01/2024-12-31	SK		0		
2024-01-01/2024-12-31	SI		0		
2024-01-01/2024-12-31	SE		0		

* La catégorie de contenu illicite indiquée correspond à celle précisée dans l'injonction.

Tableau 2 – Signalements utilisateurs reçus et traités, catégorisés par type de contenu signalé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, 2024.

Catégorie de signalement	Nombre de signalements utilisateurs reçus	Nombre d'éléments d'information spécifiques inclus dans le nombre total de signalements utilisateurs	Délai médian nécessaire pour entreprendre une action	Nombre d'actions entreprises sur la base de la législation	Nombre d'actions entreprises sur la base des conditions générales applicables au service
TOTAL	197312	1251552	00:00:47	0	1228139
Apologie, banalisation, négation d'un crime	443	443	00:00:31	0	205
Atteinte à ma vie privée ou à mon image	553	3446	00:40:00	0	3446
Autre	2351	2351	05:52:19	0	291
Contenu d'abus sexuel sur mineur (CSAM)	1119	1119	00:02:11	0	168
Contenu haineux	2907	2907	00:00:33	0	1530
Contenu sexuel ou pornographique	6218	6218	00:01:02	0	2862
Contenus choquants pour les publics vulnérables	3067	3067	00:00:23	0	1691
Désinformation	3225	3225	00:00:24	0	837
Infraction au droit d'auteur	140490	1191790	03:30:00	0	1191790
Maltraitance et enfants en danger	2659	2659	00:00:30	0	1092
Malveillant, choquant, dangereux, violent	1753	1753	00:00:47	0	1028
Spam ou contenu trompeur	26128	26175	00:00:08	0	23059
Terrorisme	6399	6399	21:32:58*	0	140

* Cela est dû à un problème technique causé par l'utilisation abusive de l'outil de signalement de Dailymotion par un utilisateur. Cependant, le temps médian nécessaire pour traiter un contenu signalé comme terroriste par un utilisateur et ayant conduit à une restriction est de 00:00:47

Tableau 3 – Contenus modérés suite à une détection par nos outils automatiques entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024

Catégorie d'incompatibilité avec les conditions générales du fournisseur	Nombre de mesures prises à l'initiative de Dailymotion	Nombre de mesures prises après détection par des moyens automatisés uniquement	Restriction de la visibilité - Retrait	Restriction de la visibilité - Accès rendu impossible	Restriction de la visibilité - Déclassement	Restriction de la visibilité - Limite d'âge	Restriction de la visibilité - Limite d'interaction	Restriction de la visibilité - Labellisation	Restriction de la visibilité - Autre	Restriction des paiements monétaires - Suspension	Restriction des paiements monétaires - Fin	Restriction des paiements monétaires - Autre	Fourniture du service - Suspension	Fourniture du service - Fin	Restriction du compte - Suspension	Restriction du compte - Suppression
TOTAL	1381035	1123227	488426	6166	802984	60248	0	0	65880	0	742736	0	0	29	0	23716
Autre	1016586	796583	147693	0												0
Contenu d'abus sexuel sur mineur (CSAM)	210	150	210	23												0
Contenu haineux	459	234	352	69												107
Contenu sexuel ou pornographique	27177	19323	24443	714												2734
Désinformation	287	159	235	32												52
Infraction au droit d'auteur	279573	278485	278490	0												1083
Maltraitance et enfants en danger	880	532	811	185												69
Malveillant, choquant, dangereux, violent	6213	3762	5698	3501												515
Spam ou contenu trompeur	49297	23800	30247	1511												19050
Terrorisme	353	199	247	131												106

Tableau 4.1 – Appels reçus et traités suite à un signalement utilisateur entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024

Indicateur	Champ d'application	Valeur
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Nombre total	3163
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Décisions confirmées	1279
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Décisions partiellement infirmées	247
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Décisions infirmées	932
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Délai médian	33,5
Nombre de réclamations soumises par l'intermédiaire du mécanisme interne de traitement des réclamations	Décisions non prises	523
Nombre de restrictions nouvellement imposées à la suite d'une réclamation soumise par l'intermédiaire du mécanisme interne	Nombre total	405
Réclamation contestant une décision de retirer des informations, de rendre l'accès à celles-ci impossible ou de restreindre leur visibilité	Nombre total	2803
Réclamation contestant une décision de retirer des informations, de rendre l'accès à celles-ci impossible ou de restreindre leur visibilité	Décisions confirmées	718
Réclamation contestant une décision de retirer des informations, de rendre l'accès à celles-ci impossible ou de restreindre leur visibilité	Décisions partiellement infirmées	230
Réclamation contestant une décision de retirer des informations, de rendre l'accès à celles-ci impossible ou de restreindre leur visibilité	Décisions infirmées	666
Réclamation contestant une décision de retirer des informations, de rendre l'accès à celles-ci impossible ou de restreindre leur visibilité	Délai médian	2,5
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de mettre fin à la fourniture du service	Nombre total	NA
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de mettre fin à la fourniture du service	Décisions confirmées	NA
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de mettre fin à la fourniture du service	Décisions partiellement infirmées	NA
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de mettre fin à la fourniture du service	Décisions infirmées	NA
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de mettre fin à la fourniture du service	Délai médian	NA
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de supprimer un compte	Nombre total	747
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de supprimer un compte	Décisions confirmées	454

Réclamation contestant une décision de suspendre ou de supprimer un compte	Décisions partiellement infirmées	47
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de supprimer un compte	Décisions infirmées	266
Réclamation contestant une décision de suspendre ou de supprimer un compte	Délai médian	14
Réclamation contestant une décision de restreindre la capacité de monétiser des informations	Nombre total	129
Réclamation contestant une décision de restreindre la capacité de monétiser des informations	Décisions confirmées	35
Réclamation contestant une décision de restreindre la capacité de monétiser des informations	Décisions partiellement infirmées	50
Réclamation contestant une décision de restreindre la capacité de monétiser des informations	Décisions infirmées	44
Réclamation contestant une décision de restreindre la capacité de monétiser des informations	Délai médian	0,5
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise conformément à l'article 16	Nombre total	171
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise conformément à l'article 16	Décisions confirmées	59
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise conformément à l'article 16	Décisions partiellement infirmées	41
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise conformément à l'article 16	Décisions infirmées	67
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise conformément à l'article 16	Délai médian	0,5
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise par un signaleur de confiance conformément à l'article 16	Nombre total	0
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise par un signaleur de confiance conformément à l'article 16	Décisions confirmées	0
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise par un signaleur de confiance conformément à l'article 16	Décisions partiellement infirmées	0
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise par un signaleur de confiance conformément à l'article 16	Décisions infirmées	0
Réclamation contestant une décision de ne pas entreprendre d'action au titre d'une notification soumise par un signaleur de confiance conformément à l'article 16	Délai médian	NA

Tableau 4.2 – Litiges extrajudiciaires et actions contre la récidive intentées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.

Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Nombre total	Valeur
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Décisions confirmées	0
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Décisions partiellement infirmées	0
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Décisions infirmées	0
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Délai médian	0
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Décisions non prises	0
Nombre de litiges transmis aux organes de règlement extrajudiciaire des litiges	Pourcentage des résultats mis en œuvre	0
Nombre de suspensions prononcées en raison de la fourniture de contenus manifestement illicites	Nombre total	0
Nombre de suspensions prononcées en raison de la soumission de notifications manifestement infondées	Nombre total	0
Nombre de suspensions prononcées en raison de la soumission de réclamations manifestement infondées	Nombre total	0

Tableau 5 – Recours à des moyens automatisés pour la modération du contenu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.

Indicateur	Champ d'application	Valeur
Nombre de mesures prises par des moyens automatisés uniquement	Total	423134
	À l'initiative de Dailymotion	423134
Nombre de mesures non prises par des moyens automatisés	Nombre total	2187452
	À l'initiative de Dailymotion	957901
Nombre de signalements traités par des moyens automatisés uniquement	Total	0
	Signaleur de confiance	0
Nombre de signalements non traités par des moyens automatisés	Total	197312
	Signaleur de confiance	0